

PROJ – P3302 ; PROJ-P4302 ; PROJ-P5302

ATELIER « CIEL » : Conception, Innovation, Enseignement du Logement

Commenté [CG2R1]:

#1. THEMATIQUE

Sachant que l'architecture est un acte politique situé, au-delà d'une simple réponse à des contingences fonctionnelles néanmoins utiles, alliant une compréhension culturelle et une vision prospective des enjeux sociétaux, la thématique abordée au sein de l'atelier se verra de répondre à une question d'actualité dans un contexte défini.

Cette thématique est la question complexe de l'**Habitat**, et en particulier les enjeux actuels des logements collectifs.

Considérant en effet le logement comme une des questions fondamentales, l'objectif sera de s'interroger sur son évolution nécessaire en réponse aux mutations de la société d'aujourd'hui.

Interviennent bien entendu les évolutions techniques liés aux impératifs du développement durable, mais également les nouveaux enjeux suscitées par la transformation de nos modes de vie telles que la transformation du modèle familial classique, l'augmentation de l'espérance de vie, l'émergence des nouvelles technologies, la diversité des façons de travailler ou encore de se déplacer... mais aussi l'émergence de nouveaux défis à soulever face aux problèmes tels que la précarisation, la solitude, la délocalisation...

Pour y répondre, il nous faut donc développer des concepts innovants, intégrant les questions de densité, de mixité sociale, de diversité culturelle, des variétés de mode d'habiter, ...

Quant **au contexte**, à travers ses particularités à la fois paysagères et/ou urbanistiques, mais aussi socio-économico-culturelles, il sera déterminant d'en comprendre les enjeux, les atouts et les faiblesses afin d'y développer un projet adapté.

Par l'exploration des champs de notre discipline, il s'agira donc d'investiguer les questions environnementales et les modes de vie, mais aussi d'oser formaliser des hypothèses à la fois crédibles et prospectives, afin de s'inscrire dans la réalité de terrain.

#2. MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Le projet d'Architecture se développe au sein de « l'atelier ».

Il s'agit d'un lieu de débat et d'échanges avec les enseignants mais aussi avec les autres étudiants. C'est le lieu où se collectent les différentes recherches, où se confrontent les différents points de vue, où se nourrissent les différentes sensibilités, où se partagent les différents problèmes...

Projeter est un processus itératif dans lequel les errances des uns et des autres permettent à l'ensemble du groupe de progresser et de découvrir de nouveaux territoires à investiguer.

Il s'agira, pour chaque étudiant, de s'enrichir des différentes critiques pour affuter ses réflexions, faire évoluer son projet et étayer son point de vue, en vérifiant la cohérence de la matérialisation de son projet et ses préoccupations personnelles.

Il vous faudra donc engager le débat par un propos fondé et étayé par des documents suffisamment explicites que pour en permettre la compréhension.

#3. PROGRAMMES

L'année est organisée en 2 grands exercices.

° Le 1^{er}, dans un contexte paysager particulièrement qualitatif, à savoir la vallée du Viroin, a pour objectif de soulever la question d'actualité de l'écotourisme. En effet, depuis la période du Covid, s'est développé un tourisme de proximité qui prend tout son sens également en raison de l'accélération des enjeux environnementaux. Y sont liées de nouvelles ambitions économiques dans des territoires parfois lourdement touchés par la crise économique.

Il s'agira donc de développer un ensemble de logements de vacances, le plus judicieusement intégré dans son contexte, ainsi que l'ensemble des équipements collectifs nécessaires.

° Le 2^e, dans un contexte urbain cette fois, à savoir une parcelle en friche en intérieur d'îlot située au Nord de Bruxelles, plus précisément à Haren, coincée entre la ligne de chemin de fer et les fonds de jardin, est propice néanmoins à une forme d'urbanisation.

La SLRB qui en est propriétaire envisage en effet d'y développer un ensemble de logements de nature et de typologie différentes.

Il s'agira donc de les accompagner dans cette réflexion en y proposant un ou plusieurs ensembles de logements groupés permettant d'accueillir une population mixte et variée, tout en veillant à répondre au mieux aux besoins de chacun, ainsi que les équipements publics opportuns dans ce contexte particulier.

Les 2 exercices se dérouleront suivant le phasage suivant, à savoir une période d'analyse suivie d'un développement urbanistique (réalisés en groupes), se clôturant par la formalisation architecturale (réalisée individuellement).